



Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord

**Réunion publique du Comité consultatif public mixte (CCPM)
sur des questions relatives aux articles 14 et 15
de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement**

Le 2 octobre 2003

Hôtel Wyndham / Complexe Desjardins

1255, Jeanne-Mance

Montréal, Québec

Téléphone : (514) 285-1450 • Télécopieur : (514) 841-2037

Salle de réunion : Hospitalité au niveau de la Basiliaire 2

Ordre du jour provisoire

8 h 00 à 9 h 00	Inscription des participants, avec café et croissants
9 h 00 à 9 h 15	Mot de bienvenue et aperçu des points à l'ordre du jour par M. Gustavo Alanís-Ortega, président du CCPM
9 h 15 à 9 h 30	Brève introduction des participants
9 h 30 à 10 h 00	Bilan des communications visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE, M. Geoffrey Garver, directeur de l'Unité des communications sur les questions d'application
10 h 00 à 10 h 30	Aperçu de la question de la limitation de la portée des dossiers factuels, y compris en ce qui a trait à l'application des décisions rendues récemment sur ce qu'on considère comme des informations suffisantes pour étayer une allégation d'omission d'assurer l'application efficace de la législation par M ^{me} Pooja Seth Parikh de <i>Environmental Law Institute</i>
10 h 30 à 10 h 45	Pause
10 h 45 à 12 h 30	Point de vue des participants sur la limitation de la portée des dossiers factuels, y compris en ce qui a trait à l'application des décisions rendues récemment sur ce qu'on considère comme des informations suffisantes pour étayer une allégation d'omission d'assurer l'application efficace de la législation
12 h 30 à 13 h 45	Déjeuner (non offert)
13 h 45 à 14 h 15	Aperçu de la résolution du Conseil de la CCE n° 00-09 par M ^{me} Donna Tingley, membre du CCPM
14 h 15 à 15 h 30	Point de vue des participants sur l'application de la résolution du Conseil de la CCE n° 00-09
15 h 30 à 16 h 00	Pause
16 h 00 à 16 h 45	Observations préliminaires du groupe de travail du CCPM
16 h 45 à 16 h 55	Aperçu des prochaines étapes des travaux par le président du CCPM
16 h 55 à 17 h 00	Mot de la fin du président du CCPM
17 h 00 à 19 h 00	Réception organisée par le CCPM